



Troarn, le 1^{er} mars 2021

Communication du Comité 14 Relevé de décisions de la FFPJP

Vous trouverez ci-dessous :

1) Un résumé des informations communiquées par le Comité de Pétanque du Calvados à l'issue de la première réunion du Comité Directeur du 7 février dernier :

- National de CAEN 2021 :

Au vu de la situation actuelle sanitaire et de la situation financière du Comité, il est décidé à l'unanimité de l'annulation du National de Caen pour 2021. Le Comité Directeur comprend la déception des clubs et des joueurs qui va s'ensuivre, mais doit tenir compte du déficit du dernier National (- 3.000 €), du coût de location du Parc des Expositions (19.590 €) et de la sécurité (4.448 €), du peu de joueurs ayant repris leur licence actuellement, sans oublier le manque de bénévoles. Un nouveau projet de National est à l'étude pour 2022 en extérieur, soit à la fin du printemps ou au début de l'été.

- Point sur la visioconférence avec la FFPJP du 5 février 2021 :

Pour l'instant, pas de compétition jusqu'au 14 mars et le calendrier national établi reste en vigueur. Si les compétitions reprennent, il sera donné priorité aux CDC et à la Coupe de France. La FFPJP souhaite maintenir les championnats de France Triplettes et Doublettes Mixtes au minimum.

- Avenir de notre sport :

Le Comité Directeur va tout préparer pour être prêt en cas de redémarrage officiel.

Pour les 2 € d'augmentation de la licence, les membres du Comité Directeur ont bien noté l'agacement des clubs lors de l'Assemblée Générale.

Les finances du Comité Directeur n'étant pas à l'heure actuelle suffisantes pour envisager sereinement 2021, il n'y aura pas de réduction du prix de la licence qui reste donc à 49 €. Par contre, le Comité Directeur provisionnera ces 2€ pour un projet de développement.

Une décision rapide devra être prise pour les CDC : la Commission Sportive et Technique va s'attacher à poser les premiers jalons d'un CDC bien compliqué à organiser au vu du peu de licences reprises à l'heure actuelle.

- Nouveau logo et nouveau slogan :

Le Comité Directeur a choisi un nouveau logo et un slogan pour cette mandature :
« *Les nouveaux conquérants ; la pétanque autrement* »

2) Un résumé de décisions de la FFPJP suite à la réunion du Comité Directeur du 26 février 2010 :

- A la suite de la réponse négative du Ministère à la proposition du Plan de Reprise de la FFPJP et de l'annonce du Premier Ministre du 26 février 2021 qui repousse les décisions de confinement au 6 mars 2021, la FFPJP affirme sa volonté de tout faire pour conserver les Championnats de France et leurs qualificatifs avec un réaménagement du calendrier 2021.

Dans le contexte actuel :

- La pratique en groupe(s) de 6 reste en vigueur dans les clubs suivant le plan de la phase 10 de la FFPJP, sauf interdictions locales des préfets et maires ;
- Aucune compétition ne peut être organisée jusqu'à nouvelle instruction, sous peine de sanctions des autorités locales, territoriales ou des services d'état compétents ;
- Le tour de la Coupe de France du 14 mars 2021 est annulé. La FFPJP étudie une nouvelle solution permettant de conserver les clubs 2020-2021 encore qualifiés ;
- La FFPJP travaille au réaménagement du Calendrier Officiel avec démarrage des qualificatifs départementaux aux Championnats de France le week-end du 24 avril 2021 ;
- Tous les Championnats Départementaux sont inscrits au nouveau calendrier mais seuls les Championnats Régionaux Triplettes (jeunes, féminins, promotion, vétérans, masculin et provençal) pourront être organisés. Cette révision du calendrier comprend la Coupe de France et le CNC ;
- La FFPJP travaille d'ores et déjà sur un calendrier prévisionnel au cas où les compétitions ne pourraient reprendre qu'après la fin avril.

Cordialement



Sylvie LE DOUARON
Secrétaire de l'E.S.T.